

Liste des projets acceptés en 2024 dans le cadre du programme intitulé PROTÉGER LES HABITATS FAUNIQUES

Titre du projet	Organisme requérant	Région administrative	Somme attribuée	Description du projet
Consolidation d'un noyau de conservation dans le complexe tourbeux de la Grande plée bleue	Capitale Nature	Chaudière-Appalaches	18 869.00 \$	Conservation à perpétuité d'une portion d'une tourbière ombrotrophe de 8,6 ha dans le complexe tourbeux de la Grande Plée bleue par un don écologique afin de maintenir à perpétuité les richesses fauniques et floristiques.
Conservation des milieux naturels de la propriété Bédard-Durand	Corridor Appalachien	Estrie	22 000.00 \$	Protection par la mise en place d'une servitude personnelle sur un terrain de 13,5 ha constitué majoritairement d'un grand milieu humide à forte valeur écologique avec l'accompagnement de Corridor appalachien.
Conservation des milieux naturels de la propriété Ouellet-Lebel	Corridor Appalachien	Estrie	30 000.00 \$	Protection de 3 lots ,acquisition et servitude de conservation totalisant 56,9 ha à proximité du lac Waterloo dans la municipalité de Shefford. Ces terrains sont composés d'un grand milieu humide à forte valeur écologique.
Don en titre de la tourbière Desrosiers	Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière	Lanaudière	16 295.00 \$	Don en titre d'un propriété de 5,9 ha dans la municipalité de Saint-Paul afin de protéger les lieux à perpétuité. On trouve sur le site plusieurs espèces fauniques en péril et il est situé dans un corridor écologique identifié dans le plan de connectivité régional de la FiCEL.
Acquisition d'une propriété à des fins de conservation à perpétuité à Bécancour	Nature-Avenir	Centre-du-Québec	10 279.00 \$	Acquisition par donation d'une propriété de 12 ha à haute valeur écologique sur la route 132 à Bécancour afin d'y assurer la protection des milieux naturels à perpétuité.
Acquisition d'une propriété à des fins de conservation dans la Paroisse de Plessisville	Nature-Avenir	Centre-du-Québec	10 879.00 \$	Acquisition d'une propriété de 5 ha à haute valeur écologique afin d'y assurer la protection des milieux naturels à perpétuité et la consolidation du parc régional des Grandes-Coulées. Cette démarche de conservation légale permettra la protection de l'habitat de la tortue des bois.
Protection par servitudes de conservation en faveur de la Fondation SETHY	Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska	Estrie	30 000.00 \$	Protection par servitude de conservation de 37,1 hectares de milieux naturels situés à la tourbière St-Charles et au sud du lac boivin, en partenariat avec la Ville de Granby.
Don de 7 hectares d'un terrain à haute valeur écologique à la Fondation SÉTHY	Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska	Estrie	23 825.00 \$	Acquisition par donation d'un terrain de la Ville de Granby d'une superficie de 7 hectares à la Fondation SÉTHY. Ce projet se situe en partie dans l'habitat essentiel du petit blongios et de la tortue des bois -LEP
Reconnaissance de 2 réserves naturelles en terre privé - Shefford et Waterloo	Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska	Estrie	8 500.00 \$	Accompagnement et soutien de la création de réserves naturelles privées sur deux propriétés distinctes de 13 ha à Shefford et de 4,4 ha à Waterloo. Ces projets permettront de protéger la faune, les espèces menacées et de préserver la connectivité écologique.

Nombre de projets acceptés : 9

TOTAL : 170 647.00 \$